

Nom :

Prénom :

Département :

Final LF 74-Automne 2009

*L'usage de tout document et des téléphones portables est strictement interdit*

Compréhension écrite : ..... / 20 points  
Expression écrite : ..... / 20 points  
Compétences linguistiques : ..... / 20 points  
Compréhension auditive : ..... / 20 points  
Total : ..... / 80 points  
Total : ..... / 20 points

**-I- Compréhension auditive nr 31 ..... / 20 points**

*Commencez par lire attentivement les questions suivantes :*

-1- De quelle catégorie de salariés est-il question ? (..... / 1 point)

• .....

-2- Quel est le sens de la phrase « de plus en plus d'individus décident de changer de travail (...) quitte à gagner moins » (.....1,5 points)

- De nombreuses personnes quittent leur travail parce qu'elles ne gagnent pas assez d'argent.
- De nombreuses personnes décident de faire un autre travail même si elles gagnent moins.
- De nombreuses personnes décident de faire un autre travail même si elles perdent en responsabilité.

-3- Donnez une des raisons pour lesquelles ces salariés ont accepté de beaucoup s'investir dans leur travail (..... / 2 points)

• .....  
.....

-4- Cochez les raisons pour lesquelles cette situation a changé (..... / 3 points), 1 point en moins par réponse incorrecte.

- Les salariés veulent gagner plus d'argent.
- Beaucoup souhaitent faire une carrière à l'étranger.
- Les salariés attachent plus d'importance à leur vie privée.
- La réussite ne rend pas toujours heureux.
- Les salariés se sentent souvent peu considérés par l'entreprise.
- De nombreuses entreprises délocalisent.

-5- Que veut dire l'expression « Certains d'entre eux n'hésitent pas à tout plaquer » ? (...../ 2 points)

- .....
- .....

-6- Donnez 2 raisons pour lesquelles un salarié ne fait plus toute sa carrière dans la même entreprise : (...../ 3 points).

- .....
- .....

-7- Que veut dire la phrase « l'entreprise considère les salariés comme une simple main d'œuvre interchangeable » ? (...../ 2 points)

- L'entreprise pense qu'on peut externaliser certains services.
- L'entreprise pense que les salariés peuvent changer facilement de poste.
- L'entreprise n'hésite pas à changer de salariés quand elle en a besoin.

-8- Certains pays ont pris des mesures contre le désinvestissement des salariés. Quel est le pays cité en exemple ? (...../ 1 point).

- .....

-9- Citez 2 mesures prises en France pour que les salariés se sentent mieux (...../ 3 points)

- .....
- .....

-10- Que pense l'auteur de ces mesures ? (.....1,5 points).....

**-II- Compréhension écrite...../ 20 points.**

**Exercice 1 :** les phrases suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Cochez la réponse correcte et justifiez par une phrase du texte. (.....7,5 points)

	Vrai	Faux
-1-Le télétravail est une forme de travail à domicile. • .....		
-2-Le télétravail a plus de succès dans les pays d'Europe de l'Est qu'en France. • .....		
-3- Le travail à domicile est une forme récente de travail. • .....		
-4-Le télétravail est souvent moins rémunéré que le travail en entreprise. • .....		
-5- Le télétravail n'est pas toujours bien considéré par les supérieurs hiérarchiques. • .....		

Exercice 2 : Répondez aux questions suivantes : (...../ 12, 5 points)

-1- Expliquez « les nouvelles formes de travail (...) sont en plein essor en Europe », lignes 2 et 3. (...../ 1 point)

- .....

-2- Qu'est-ce qui a permis le développement du télétravail ? (...../ 1 point)

- .....

-3- Quelle est actuellement la différence entre le télétravail et le travail à domicile ? (...../1 point)

- .....

-4- Citez les avantages du télétravail ( 4 arguments) (...../ 2 points)

- .....
- .....
- .....
- .....

-5- Expliquez la phrase « Certains salariés se sentent moins encadrés et encore plus livrés à eux-mêmes » lignes 33 et 34 (...../ 2 points)

- .....

-6- Expliquez avec vos propres mots et sans répéter le texte les inconvénients du télétravail ( 6 arguments) (...../ 3 points)

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

-7- Qu'est-ce qu'un CDD ? (...../ 1 point)

- .....

-8- Qu'est-ce qu'un intérimaire ? (.....1,5 points)

- .....

## L'essor du télétravail

Le débat français a beaucoup porté ces dernières années sur le contrat de travail et beaucoup moins sur les nouvelles formes de travail. Pourtant, elles sont en plein essor en Europe. On parle de plus en plus de la co-activité, du travail le dimanche, en équipe ou au contraire isolé, pour citer quelques exemples.

Il en va ainsi du télétravail qui concernait 14 millions de personnes en 2007 contre 4,5 millions seulement en 2002. Cette progression a été facilitée par le développement des outils informatiques, de plus en plus accessibles au grand public. Mais, le télétravail répond aussi aux exigences de flexibilité demandées par les entreprises. Touchant 7 % des salariés français, le télétravail est devenu très populaire en Pologne et en République tchèque – devenues championnes de l'Union européenne en la matière avec respectivement 17 % et 11 % des actifs travaillant sous cette

forme – mais aussi au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas. Pourtant, le télétravail n'est pas totalement neuf. En effet, le travail à domicile est largement établi dans nos pays depuis la Révolution industrielle et a donné lieu à une réglementation sociale ancienne et détaillée. Longtemps, les ouvrières du textile l'ont pratiqué, souvent avec l'aide de leurs enfants. De nos jours, en Irlande, au Portugal, en Europe centrale et, à un degré moindre un peu partout ailleurs, il prospère dans la bijouterie, la chaussure, les souvenirs ou l'envoi postal.

Un accord signé en 2002 par les syndicats européens permet maintenant de distinguer le télétravail du travail à domicile. Le premier passe nécessairement par l'usage des outils informatiques, alors que le second se caractérise par la réalisation d'une tâche matérielle, souvent manuelle. Néanmoins, l'évolution du travail, plus intellectuel que manuel, rend cette différence de moins en moins pertinente.

Le télétravail crée des opportunités non négligeables. Il permet de faciliter l'activité de certaines catégories de personnes handicapées physiquement ou socialement, de mieux concilier vie professionnelle et familiale, sans parler de sa contribution au développement durable par les économies réalisées, notamment en matière de transports. Son extension se heurte pourtant à de multiples obstacles en matière de conditions du travail : aménagement des locaux, du temps, de la sécurité, égalité salariale, dispositions légales<sup>1</sup> peu appliquées... Une étude irlandaise montre que les télétravailleurs sont systématiquement moins bien payés que leurs collègues qui travaillent dans l'entreprise. En outre, le télétravail est associé parfois à des formes de travail dites « indépendantes », qui ne possèdent pas un cadre législatif<sup>2</sup> bien défini. Mais, la question centrale concerne l'autonomie et la liberté des salariés, et donc du lien et des formes de subordination<sup>3</sup> au travail. Certains salariés se sentent moins encadrés et encore plus livrés à eux-mêmes. Cette liberté se traduit par une attente des résultats sans que les moyens soient vraiment mis à leur disposition.

Du côté des dirigeants, les réticences<sup>4</sup> sont plus fortes encore. Le télétravail suppose une confiance envers les salariés et l'apprentissage d'un nouveau mode de gestion. Une telle liberté fait peur. Enfin, le syndicalisme continue de privilégier les communautés de travail sédentaires<sup>5</sup> et les formes traditionnelles d'activité.

Le télétravail n'est qu'une des transformations de l'emploi que l'Europe pratique désormais à grande échelle. Avec 40 millions d'Européens en CDD, 39 millions à temps partiel, 22 millions de travailleurs indépendants, sans parler des télétravailleurs et des intérimaires, une révolution dans les représentations est plus nécessaire et attendue que jamais.

<sup>1</sup> Dispositions légales : point réglementé par une loi. <sup>2</sup> Cadre législatif : ensemble de lois. <sup>3</sup> Subordination au travail : fait d'être soumis à l'autorité d'un chef. <sup>4</sup> Réticences : hésitations. <sup>5</sup> Sédentaire : travail dans l'entreprise.

D'après « L'Essor des nouvelles formes de travail, défi pour les représentation collectives »,  
Claude-Emmanuel Triomphe, Médiapart, le 30 mai 2008.



**-III- Compétences linguistiques ..... / 20 points**

**Exercice 1 :** Complétez cette petite annonce par la forme qui convient au participe présent (...../ 2 points)

Recherchons

Ingénieur en informatique ..... ( avoir) une expérience de 5 ans, ..... : (savoir) encadrer une équipe, ..... (pouvoir) se déplacer fréquemment à l'étranger et ..... (connaître) bien l'anglais.

**Exercice 2 :** Complétez par le ou les mots qui conviennent sans faire de répétitions. (...../ 7 points)

Je travaillais depuis 10 ans dans la même entreprise et j'avais très envie de changer de travail. J'ai donc commencé à envoyer des ..... ( envoyer des lettres/ un CV sans répondre à une annonce) et j'ai mis mon CV sur LinkedIn. Un jour, j'ai été contacté par un ..... ( personne chargée de trouver une personne pour un travail), et mis en contact avec le ..... (= personne responsable du personnel dans une entreprise). Un rendez-vous a été pris pour passer un ..... (=discussion pour voir si une personne convient à un poste). J'ai mis en avant certaines de mes compétences: le fait que j' ..... (= je suis capable de travailler avec d'autres personnes), que je ..... les outils informatiques (= je connais très bien les outils informatiques) et que j' ..... (= je ne stresse pas facilement). Finalement, la discussion s'est bien passée et j'ai été ..... (= pris pour un travail) dans une ..... (= entreprise entre 20 et 250 personnes). J'ai eu un statut de ..... ( personne qui a des responsabilités dans l'entreprise par rapport aux employés ou ouvriers). J'aime beaucoup mon travail, je m'entends bien avec mes collègues et mon ..... (= chef/ N+1/patron/boss). Je suis parfois d' ..... (= travail un jour férié ou un week-end) mais cela n'est pas très contraignant et je touche une ..... (= somme d'argent supplémentaire pour dédommager la personne). Je suis donc très satisfait de mes nouvelles conditions de travail et j'ai décidé de m'investir dans le ..... (= C.E).

**Exercice 3 :** Complétez par le verbe à la forme qui convient (...../ 6 points)

Bonjour, je vous réunis aujourd'hui pour parler de l'avenir de l'entreprise. Il est important que vous ..... (savoir) quelles décisions ont été prises. Je ne suis pas sûr que tout le monde ..... (avoir) les informations jusqu' à présent. Je regrette que notre entreprise ..... ( ne pas faire) de bénéfices l'année dernière, en conséquence je vous informe que de nombreux services ..... (être) restructurés dans les prochains mois. Il faut donc que nous ..... (réfléchir) ensemble à l'avenir du personnel. Il se peut que nous ..... (externaliser) certains services).

**Exercice 4 :** Reliez les phrases suivantes en exprimant la concession, vous devrez varier les expressions et ne pas vous répéter. (...../ 3 points)

- 1- Il ne voulait pas participer à la réunion, il est ..... venu à la fin.
- 2- ..... qu'il soit encore jeune, il a déjà pris sa retraite.
- 3- Tu ..... avoir un master, tu trouveras difficilement un travail.

-4-..... mes conseils, il n'a pas envoyé de lettres de motivation à cette entreprise.

-5- Le contrat est prêt,.....il reste des détails à régler.

-6-..... je suis d'accord avec l'idée générale, j'ai quelques remarques à faire.

Exercice 5 : Rédigez les phrases suivantes en exprimant la concession , vous devrez varier les expressions. (...../ 2 points)

-1- Je-envoyer plusieurs CV depuis 3 mois / je - ne décrocher aucun RDV.

- .....  
.....  
.....

-2- je -aller souvent en Chine/ je -ne toujours pas bien parler chinois.

- .....  
.....



